

# **MOBILISATION UNITAIRE POUR LE RETRAIT DE LA LOI DITE DE « MODERNISATION » DU MARCHÉ DU TRAVAIL**

## **Un arsenal de mesures contre tous**

Se fondant sur l'Accord National Interprofessionnel (ANI) signé le 11 janvier dernier par quatre organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, FO) avec le patronat, le gouvernement Sarkozy veut faire un pas de plus dans la régression sociale généralisée qu'il entend imposer à tous les travailleurs.

Ce 15 avril doit passer au Parlement une loi fondée sur cet accord qui entérine en fait toutes les exigences des patrons en matière de précarité des travailleurs et de garanties pour intensifier leur exploitation et augmenter leurs profits : c'est la flexi-sécurité, comme ils disent.

Légitimation idéologique de la précarité, aggravation de la précarité des CDD par création de CDD à « objet défini », allongement des périodes d'essai, contournement de l'obligation de motivation des licenciements économiques etc. : cette loi constitue un véritable arsenal de mesures contre l'ensemble des travailleurs du privé et du public, retraités, chômeurs, jeunes lycéens et étudiants dont le droit à la formation et à l'éducation est par ailleurs attaqué par les restrictions budgétaires et les contre-réformes de toutes sortes (loi Péresse LRU, rapport Pochard etc.).

## **Il ne faut pas laisser passer !**

D'ores et déjà, on peut prévoir que la majorité de droite au Parlement fera tout pour que cette loi soit adoptée de la façon la plus expéditive possible.

Les dirigeants du Parti Socialiste n'ont exprimé aucune opposition politique à ce projet et il n'est un secret pour personne qu'une majorité de leurs représentants aura certainement recours à l'abstention pour sauver les apparences tout en se gardant bien de faire obstacle à l'adoption de la loi.

Les directions syndicales signataires ont déjà poignardé dans le dos leurs adhérents par leurs signatures.

Quant à la direction de la CGT, bien que non signataire de l'ANI du 11 janvier, elle ne donne aucun signe de sa volonté de mobiliser les travailleurs contre cette nouvelle attaque gravissime.

## **Pour une mobilisation inter-syndicale pour le retrait de la loi**

Un certain nombre d'organisations et de militants syndicaux se sont réunies dans un Collectif qui a fourni un travail important d'information et qui appelle ce 15 avril à un rassemblement devant l'Assemblée Nationale.

Toutefois, il est clair que l'objectif du retrait ne pourra être atteint par un simple travail de sensibilisation ni par les traditionnelles joutes parlementaires (dépôt d'amendements, procédures d'obstruction) qui seront sans doute menées par quelques députés de la gauche institutionnelle (PS, Verts, PCF).

Comme cela a été le cas pour le CPE (qui avait été voté à l'Assemblée), seule une mobilisation massive peut contraindre le gouvernement à retirer cette loi.

**C'est pourquoi le CILCA appelle tous les militants syndicaux ainsi que tous les travailleurs, retraités, chômeurs, jeunes à se mobiliser et à intervenir partout auprès des directions syndicales et politiques se réclamant de la classe ouvrière, pour exiger qu'elles organisent la nécessaire riposte dans l'unité et l'opposition frontale au gouvernement.**

**Dans un premier temps, une réunion pourrait être organisée afin d'envisager la constitution de délégations auprès des instances syndicales (UL, UD, Fédérations etc.) et la détermination d'étapes ultérieures de la lutte (manifestations, arrêts de travail).**